

RENTRÉE 2018 • N° 6

septembre - octobre

BOURGET MAG

MAGAZINE MUNICIPAL DU BOURGET-DU-LAC



LE BOURGET-DU-LAC
VENDREDI 5 OCTOBRE 2018
À PARTIR DE 18H30



Actualités Transports : PAGE 4
*Retour des dessertes directes
vers Chambéry*



Les projets à la loupe : PAGE 10
*Réhabilitation de la cure et de
la base nautique*

PAGE 18 : Rentrée scolaire 2018
*Retour sur la rentrée scolaire,
les nouveautés, les aménagements...*



PAGE 22 : Dossier culture
*Les 20 ans de la Traverse
La saison culturelle 2018 -2019*





Bourget Mag n°6

Rentrée 2018 / septembre - octobre

SOMMAIRE

.....

04 Actualités Transports

06 Actualités Associations

08 Travaux & Voirie

10 Les projets à la loupe

12 Sécurité publique

13 Urbanisme

14 La saison estivale 2018

18 La rentrée scolaire 2018

21 Vie scolaire & périscolaire

22 Les 20 ans de la Traverse

26 La saison culturelle

29 Environnement

31 E.M.S

32 Ils (elles) font l'actu !!

34 Vie associative

36 Agenda

38 Vie municipale



EDITO DU MAIRE



Chères Bourgetaines, Chers Bourgetains,

Le nouveau numéro du Bourget Mag est une nouvelle occasion pour notre équipe municipale de vous présenter le travail réalisé. Au-delà des polémiques, des opinions partisans, nous nous sommes attachés ces derniers mois à mettre un certain nombre de projets sur les rails comme la réhabilitation de la cure, la reconstruction du Yacht Club, l'aménagement de notre centre-bourg, les projets immobiliers (Orée du lac, Domaine De Buttet, montée de Pouli), l'aménagement du rond-point de Technolac, la réhabilitation de l'immeuble de Vival, le changement de chaudière à l'école de la Cascade. Tous ces dossiers ont nécessité des mois de cogitation et de réunions et nous sommes fiers de pouvoir vous les présenter dans ce journal.

En ce qui concerne les transports, les nombreuses réunions, démarches entre les différents partenaires (Région, Département, Agglomération, Commune) ont permis de trouver une solution de desserte directe entre le Bourget-du-Lac et Chambéry depuis le centre-bourg. Cette avancée est loin d'être satisfaisante et nous continuerons de participer activement aux discussions dès septembre afin d'aboutir à une solution plus ambitieuse pour les Bourgetains.

Comme vous le découvrirez dans cette édition, nous fêterons les 20 ans de la Traverse, lieu incontournable de la vie associative, culturelle, sociale et sportive bourgetaine. Aussi je vous invite à participer à cet anniversaire convivial le vendredi 05 octobre 2018 à partir de 18h.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bourget Mag et une bonne rentrée à tous.

Marie-Pierre FRANÇOIS

COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

Bourget Mag : Bulletin d'information du Bourget-du-Lac

Directrice de la publication : Marie-Pierre FRANÇOIS

Rédaction : Conseil municipal, services municipaux, service communication, associations.

Coordination / Réalisation : service communication

Photos : service communication, services municipaux, associations, le Dauphiné Libéré,

Impression : imprimerie GONNET - Tirage : 3000 exemplaires

imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement

Distribué par cyclo-distribution





TRANSPORTS : RETOUR DES DESSERTES DIRECTES VERS CHAMBÉRY



C'est la bonne nouvelle de la rentrée ! Après de longues négociations et sur demande de la municipalité du Bourget-du-Lac et de Grand Lac, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de l'Ain ont accepté, à titre expérimental, de donner accès à leurs cars traversant notre commune.

Depuis le 28 août dernier, les usagers bourgetains peuvent ainsi de nouveau bénéficier d'une desserte directe aller-retour depuis le centre-ville vers Chambéry.

Ces dessertes sont réalisées par les services commerciaux de la ligne C2 Yenne - Chambéry et 173 Belley - Chambéry.

Pendant cette phase expérimentale d'un an, les usagers du Bourget-du-Lac sont acceptés sur les lignes C2 et 173 à la condition suivante :

- Une réservation préalable sera obligatoire pour chaque trajet, elle devra être réalisée au plus tard la veille à midi pour le lendemain. Pour le lundi, la réservation interviendra au plus tard le vendredi à midi. La réservation pourra couvrir une période maximum de 7 jours et sera faite auprès d'une centrale de réservation (Transarc) prestataire mandaté par Grand Lac (voir numéro d'appel ci-dessous).



**DAMIEN
DEGRANGE**

3^{ème} adjoint délégué à l'administration générale et aux transports

C'est après plusieurs mois de négociations avec GRAND LAC, la région et le département de l'Ain que nous sommes parvenus, non sans mal, à rétablir des lignes directes de bus pouvant être empruntées dans le centre-bourg, à destination de Chambéry. Ce retour des dessertes directes n'a pas entraîné la moindre dépense pour le contribuable bourgetain, le coût de 50 000 € étant intégralement assumé par GRAND LAC. Nous travaillons à présent sur un dispositif simplifié, sans réservation et accessible avec un titre STAC. Nous ne ménagesons également pas nos efforts pour améliorer à bref délai la desserte des hameaux.



Centrale de réservation
Tél. : 06 32 04 61 17

Horaires : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
du Lundi au Vendredi

Titres de transport acceptés sur la ligne C2 :

- Le titre combiné (abonnement mensuel combiné Ondéa Région)
- Les tickets unitaires Ondéa
- Les abonnements Ondéa
- Une personne sans titre paiera le prix du réseau au conducteur : 4.50 €

Titres de transport acceptés sur la ligne 173 :

- Les tickets unitaires Ondéa
- Les abonnements Ondéa
- Une personne sans titre paiera le prix du réseau au conducteur : 2 €

Au départ de Yenne

	YENNE Salle polyvalente	YENNE Landrechin	ST JEAN DE CHEVELU Point du Bassay	ST JEAN DE CHEVELU & chemins	LE BOURGET DU LAC Maine	LE BOURGET DU LAC Tchobasch	CHAMBERY Charnod	CHAMBERY arrêt STAC	CHAMBERY Gare routière	CHAMBERY Lycée Monge	CHAMBERY Lycée Louis Armand	CONDITIONS DE CIRCULATION
6:25	6:27	6:30	6:32	-	6:47	-	7:00	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven		
7:00	7:02	7:05	7:07	7:20	7:22	-	7:40	7:55*	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven		
7:10	7:12	7:15	7:17	-	-	-	-	-	7:50	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven en période scolaire uniquement		
7:15	7:17	7:20	7:22	7:35	7:37	-	7:55	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/2019 au 23/08/2019		
7:45	7:47	7:50	7:52	8:05	8:07	8:18	8:25	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven		
8:00	8:02	8:05	8:07	8:20	8:22	8:33	8:40	-	-	Sam		
13:20	13:22	13:25	13:27	13:40	13:42	13:53	14:00	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam		
17:10	17:12	17:15	17:17	17:30	17:32	-	17:50	-	-	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven		

* Lycée Monge desservi en période scolaire uniquement

Au départ de Chambéry

	CHAMBERY Lycée Louis Armand	CHAMBERY Lycée Monge	CHAMBERY Gare routière	CHAMBERY Charnod - arrêt STAC	LE BOURGET DU LAC Campus Tchobasch	LE BOURGET DU LAC Maine	ST JEAN DE CHEVELU & chemins	ST JEAN DE CHEVELU Point du Bassay	YENNE Landrechin	YENNE Salle polyvalente	CONDITIONS DE CIRCULATION
-	-	7:00	-	7:12	7:16	7:29	7:31	7:34	7:40	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven	
-	-	12:25	12:30	12:39	12:41	12:54	12:56	12:59	13:05	Lun, Mar, Jeu, Ven, Sam	
-	12:15*	12:25	12:30	12:39	12:41	12:54	12:56	12:59	13:05	Mer	
13:15	-	13:25	-	13:39	13:41	13:54	13:56	13:59	14:05	Mer en période scolaire uniquement	
-	-	16:30	-	16:44	-	16:59	17:01	17:04	17:10	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven	
-	-	17:10	17:15	17:24	17:26	17:39	17:41	17:44	17:50	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven	
-	-	17:30	17:35	17:44	17:46	17:59	18:01	18:04	18:10	Sam	
17:40	-	-	-	-	-	18:09	18:11	18:14	18:20	Lun, Mar, Jeu, Ven en période scolaire uniquement	
-	-	17:45	-	17:59	18:01	18:14	18:16	18:19	18:25	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, sauf du 29/07/2019 au 23/08/2019	
18:00**	18:00***	18:20	-	18:34	-	18:49	18:51	18:54	19:00	Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven	

* Lycée Monge desservi en période scolaire uniquement

** Uniquement le mercredi en période scolaire

*** Prendre le car de la ligne C1 direction Novalaise au lycée Monge puis correspondance avec le car de la C2 en gare routière

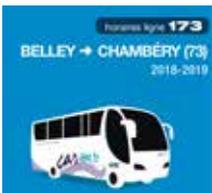
Chambéry <-> Yenne : 4,50 €

Abonnements en vente uniquement en gare routière et sur www.mobilsavoie.fr

NB : Cette ligne ne circule pas les jours fériés

Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LIGNE C2 YENNE-CHAMBERY



LIGNE 173
BELLEY-CHAMBERY

Belley → Chambéry

	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	
BELLEY	Police municipale	06:25	07:20	08:20	13:15	17:25	18:20
	Gare	06:28	07:23	08:23	13:18	17:28	18:23
	ZI Coron	06:30	07:25	08:25	13:20	17:30	18:25
VRIGNAN	Cimetière de Lassignieu	06:32	07:27	08:27	13:22	17:32	18:27
	École	06:33	07:28	08:28	13:23	17:33	18:28
	La Moillard	06:34	07:29	08:29	13:24	17:34	18:29
LA BALME	Point du Rhône	06:35	07:30	08:30	13:25	17:35	18:30
YENNE	Salle polyvalente	06:40	07:35	08:35	13:30	17:40	18:35
	Landrechin	06:43	07:38	08:38	13:33	17:43	18:38
SANT-JEAN-DE-CHEVELU	Point du Bassay	06:45	07:40	08:40	13:35	17:45	18:40
	Quatre chemins	06:47	07:42	08:42	13:37	17:47	18:42
	Place	06:48	07:43	08:43	13:38	17:48	18:43
LE BOURGET DU LAC	Maine	07:00	07:55	08:55	13:50	18:00	18:55
	Pool	07:01	07:56	08:56	13:51	18:01	18:56
	Tchobasch (station co-voiturage)	07:02	07:57	08:57	13:52	18:02	18:57
VOGLANS	Trentilly	07:04	07:59	08:59	13:54	18:04	18:59
CHAMBERY	Charnod	07:13	08:08	09:08	14:03	18:13	19:08
	Point des chèvres	07:15	08:10	09:10	14:05	18:15	19:10
	Palais de justice	07:16	08:11	09:11	14:06	18:16	19:11
CHAMBERY	Gare routière	07:18	08:13	09:13	14:08	18:18	19:13

Chambéry (73) → Belley

	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	
CHAMBERY	Gare routière	07:20	12:20	16:30	17:30	18:20	19:15
	Palais de Justice						
	Point des chèvres	07:23	12:23	16:33	17:33	18:23	19:18
	Charnod	07:25	12:25	16:35	17:35	18:25	19:20
VOGLANS	Trentilly	07:29	12:29	16:39	17:39	18:29	19:24
LE BOURGET DU LAC	Tchobasch (station co-voiturage)	07:31	12:31	16:41	17:41	18:31	19:26
	Pool	07:32	12:32	16:42	17:42	18:32	19:27
	Maine	07:33	12:33	16:43	17:43	18:33	19:28
SANT-JEAN-DE-CHEVELU	Place	07:42	12:42	16:52	17:52	18:42	19:38
	Quatre chemins	07:44	12:44	16:54	17:54	18:44	19:39
	Point du Bassay	07:45	12:45	16:55	17:55	18:45	19:40
YENNE	Landrechin	07:48	12:48	16:58	17:58	18:48	19:43
	Salle polyvalente	07:53	12:53	17:03	18:03	18:53	19:48
LA BALME	Point du Rhône	07:58	12:58	17:08	18:08	18:58	19:53
VRIGNAN	La Moillard	08:01	13:01	17:11	18:11	19:01	19:56
	École	08:03	13:03	17:13	18:13	19:03	19:57
	Cimetière de Lassignieu	08:03	13:03	17:13	18:13	19:03	19:58
BELLEY	ZI de Coron	08:05	13:05	17:15	18:15	19:05	20:00
	Gare	08:07	13:07	17:17	18:17	19:07	20:02
BELLEY	Police municipale	08:10	13:10	17:20	18:20	19:10	20:05



VIE ASSOCIATIVE 2018

Les activités associatives sont soutenues par la Ville à travers l'octroi de moyens publics, répartis en financements directs (subventions) et aides indirectes.

LA VILLE AU CÔTÉ DE SES ASSOCIATIONS

Pour les aider à mener à bien leurs actions, la commune du Bourget-du-Lac aide de nombreuses associations soit par l'intermédiaire de financements, soit par le prêt de matériel, la mise à disposition du domaine public, la mise à disposition de bâtiments, l'aide des services de la commune (techniques, communication,...)

■ LE FINANCEMENT DIRECT

Le versement de subventions aux associations est décidé par le conseil municipal dans le cadre limitatif de l'enveloppe budgétaire (119 300€) arrêtée lors du vote du budget primitif. Il est d'ailleurs précisé que cette enveloppe demeure inchangée depuis 2015 (hors subventions Office de Tourisme).

Ces financements sont attribués après une étude approfondie des dossiers transmis par les associations en début d'année. Ce travail de répartition et d'attribution se fait en commissions municipales, sous la responsabilité des adjointes en charge de la culture et du patrimoine, de l'enfance et de la petite enfance et du sport, des associations et de la jeunesse.

Les dossiers sont appréciés au regard de différents critères d'évaluation : nombre d'adhérents bourgetains, action en faveur de la jeunesse, participation aux animations de la commune, dynamisme du club en terme de compétitions ou d'ouverture sur le handisport, état du bilan financier...

En 2018, le conseil municipal s'est prononcé pour l'attribution des subventions suivantes aux associations :

- AGORA : 1800 € ● AÏKIDO CLUB BOURGETAIN : 300 € ● APEI "Les Papillons Blancs" : 100 €
- ASSOCIATION LOCOMOTIVE : 50 €
- ATELIER MUSICAL : 11 000 € ● BANQUE

- ALIMENTAIRE : 400 € ● BOURGET SPORT LOISIRS : 100 € ● C.L.E.M. : 12 500 € ● CANOË KAYAK CHAMBERY LE BOURGET : 1500 € ● CLUB NAUTIQUE AVIRON : 13 500 € ● CLUB SKI MONTAGNE : 2700€
- COMITÉ DE JUMELAGE : 900 €
- CONNAISSANCE DU CANTON : 350 €
- COOPÉRATIVES SCOLAIRES : 40 € par enfant scolarisé à l'école élémentaire / 25 € par enfant scolarisé à l'école maternelle (138 enfants sont actuellement scolarisés en maternelle et 240 en primaire)
- FOOT - ÉTOILE SPORTIVE BOURGETAINE : 3000 €
- HAND-BALL CLUB BOURGETAIN : 1300 € ● JUDO CLUB BOURGET DU LAC : 3250 € ● LE GUIDON DU BOURGET DU LAC : 150 € ● BADMINTON - LE VOLANT BOURGETAIN : 1600 € ● LES AMIS DU PRIEURÉ ET DU PATRIMOINE : 750 €
- LES ANCIENS COMBATTANTS : 600 €
- LES ARCHERS DE THOMAS II : 800 € ● DON DU SANG : 700 € ● GYMNASTIQUE - LES MOUETTES : 3500 € ● PLONGÉE - LES OMBLES CHEVALIERS : 200 € ● LES QUATRE A : 50 € ● LES VOIX DU PRIEURÉ : 11 000 € ● MA CHANCE, MOI AUSSI : 100 €
- MOM'ANIM : 500 € ● PRÉVENTION ROUTIÈRE : 100 € ● RASÉD : 700 € ● RENCONTRE ET AMITIÉS (Aînés Ruraux) : 300 € ● RESTAURANTS DU COEUR : 100 € ● SOS FEMMES VIOLENCE SAVOIE : 50 €
- TENNIS CLUB BOURGETAIN : 3000 € ● UN SOIR À L'OPÉRA - LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ : 1200 €
- UNION MUSICALE LA MOTTE-SERVOLEX : 1100 €
- UNSS COLLÈGE GEORGES SAND : 600 €
- YACHT CLUB CHAMBERY LE BOURGET : 10 000 €

Il est à noter que toutes les associations bourgetaines ne sollicitent pas d'aides financières directes mais peuvent bénéficier d'aides indirectes (locaux, matériels...).



L'ACTU EN BREF...

PARTAGEONS LA FORÊT !



Les chasseurs du Bourget-du-Lac en collaboration avec la Municipalité et la Fédération des Chasseurs de Savoie ont limité leur espace de chasse sur le territoire de la commune.

Ainsi une zone préservée a été définie dans laquelle la chasse est désormais interdite. Cette zone s'étend : en partant de la Matassine, la route de Grimaillon jusqu'au parking du poteau, la route du Relais (incluant le Sentier Botanique), le sentier des Cotes jusqu'au sentier de Pierre Nioule, la limite avec Bourdeau depuis Pierre Nioule jusqu'au Petit Caton.

Des actions de chasse ponctuelles pourront s'exercer sur ce territoire, sous l'autorité du Conseil d'administration, en cas de concentration importante de gibiers ou de dégâts aux cultures.

Le Sentier Botanique est intégré dans cet espace protégé qui reste une zone privilégiée pour l'observation de la faune et de la flore. Les chasseurs du Bourget-du-Lac souhaitent partager l'espace et pratiquer leur passion en bonne harmonie avec les autres usagers de la forêt.



UN NOUVEAU POINT DE VENTE POUR LES FRUITS ET LÉGUMES

Depuis le 1^{er} juillet, la supérette du centre bourg est fermée (Brèves Municipales été 2018). En attendant l'indispensable réhabilitation du bâtiment abritant l'épicerie et pour palier à ce manque provisoire, la municipalité a donné la possibilité à Michel Nantois et Philippe Carron d'étendre leur présence sur la commune.

Ils restent sur le boulevard du lac toute la journée des samedis et dimanches et sont désormais présents sur la place du Général Sevez, les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 14h. Le jeudi restant jour de marché.

■ LES AIDES INDIRECTES

Outre l'attribution de subventions de fonctionnement, la Ville se distingue grâce à une diversification importante des aides indirectes qui représentent une contribution financière non négligeable (valorisée à plus de 300 000 € par an).

Liées à la mise en œuvre d'opérations ponctuelles ou de plus long terme, ces aides se démarquent notamment grâce à une pluralité des champs d'intervention.

■ MISE À DISPOSITION GRACIEUSE DE LOCAUX ET DE MATÉRIELS

La commune met à disposition certains locaux dont elle est propriétaire ou locataire, pour des surfaces allant de la salle de la maison des associations à des complexes plus vastes ou des équipements permettant la pratique sportive (stade de football, locaux de l'aviron, du YCBL, courts des tennis, Gymnase de la Traverse, auditorium de la Traverse, ...).

Des avantages en nature qui peuvent comprendre également la prise en charge des loyers (club des aînés ruraux,...), l'entretien, et des charges. Enfin la commune met à disposition de nombreux matériels.

■ MOYENS HUMAINS

Une telle politique de soutien ne serait pas envisageable sans la mobilisation, le savoir-faire et les compétences des différents personnels communaux qui œuvrent au quotidien auprès des associations demandeuses, et notamment le service animation de la ville, les services techniques, le service des sports, le service culture / patrimoine et le service communication.

TRAVAUX & VOIRIE

FRANÇOISE CARON, 2^{EME} ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU PERSONNEL ET AUX TRAVAUX



En matière de travaux, l'année 2019 sera particulièrement intense, ce qui atteste du dynamisme de notre commune et de l'engagement de l'équipe municipale dans l'amélioration de notre cadre de vie et le bon entretien de nos équipements publics. La délégation aux travaux m'a été confiée en tant qu'adjointe, à la fin du mois d'avril. Mes priorités sont tournées vers la réalisation du programme voirie et notamment la reprise des désordres sur les places du centre-ville et la sécurisation de ces espaces, la mise en accessibilité de nos bâtiments, la reconstruction de l'ex-local de l'YCBL et la réhabilitation de la Cure en bâtiment associatif. Comme vous le savez, toutes ces réalisations se font dans un budget particulièrement contraint.

TRAVAUX DE VOIRIE

Plusieurs travaux routiers ont été réalisés cet été pour renforcer la sécurité et le confort des usagers.

- Réfection de l'enrobé au chemin de Pierre Plane
- Mise en place d'un enrobé Chemin du Forchet
- Travaux de réfection de l'enrobé dans le virage aux Grangeons
- Création d'un cheminement piéton à la Plaisse
- Réfection de la partie basse du Chemin des Favières
- Réfection du chemin piéton du carrefour de Fourneau à la Serraz - desserte école
- Création de cunette route de la Roche
- Sécurisation rues et carrefours sur la route des Catons
- Route de la Roche : reprise de l'accotement et reprise du mur de soutènement. Mise en place d'une barrière de sécurisation (photos ci-contre)



Route de la Roche (partie basse) : reprise de l'accotement de la route qui s'effondrait par un mur de soutènement et pose d'une glissière de sécurité pour la sécurisation des automobilistes.

RÉFECTION DU LAVOIR ROND-POINT DES MOULINS



Le lavoir du rond-point des Moulins a profité du mois de juillet pour se refaire une petite santé. Au programme de sa réfection estivale (coût total : 6500 €) :

- Remise en état de la charpente
- Reprise des socles



AMÉNAGEMENT DES PLACES DU CENTRE VILLE



Les aménagements des places Général Buisson, du parvis de la mairie et de la place de l'Église comportent des désordres structurels et ne sont plus aux normes d'accessibilité. Aussi, il a été décidé de procéder à des travaux de réhabilitation de ces secteurs et notamment :

- La remise en état de la jardinière du cèdre (place de l'Église) et la réfection du mur attenant.
- La création de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite aux normes en vigueur dans ces différents secteurs.
- La rénovation des traversées de chaussée en béton imprimé fissuré, par la mise en place de résine pépite matricée.



- La rénovation de la chaussée et des trottoirs le nécessitant (pavés et joints en mauvais état), par la réalisation d'un béton architecturé type « trottoir » et type « chaussée » reprenant le visuel actuel.

■ L'harmonisation du mobilier urbain et la mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

- La suppression d'un arbre situé face à la boucherie Cottaz (le tilleul) en mauvais état sanitaire et la réorganisation du stationnement existant pour ajouter une place PMR dans ce secteur.
- La suppression des mâts de pavoisement du parvis de la mairie.
- Le déplacement d'une traversée piétonne pour sa mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans le cadre de l'accès au bâtiment de la mairie. Ces travaux impliquent la suppression de deux érables situés dans l'axe de la traversée projetée.

RÉNOVATION DES SANITAIRES PUBLICS

Deux des principales toilettes publiques de la commune (Prieuré et Cinéac) ont été rénovées ces derniers mois dont une réhabilitation complète pour celles de Cinéac ■ coût des travaux : 15 000 €



PLUSIEURS TRAVAUX D'ENTRETIEN À LA TRAVERSE

20 ans d'existence cette année pour l'Espace culturel la Traverse... et des travaux de rénovation et d'entretien : travaux électriques, création d'un espace de stockage, travaux sur menuiseries existantes, réfection complète du hall A, etc. ■ coût des travaux : 23 000 €

CIMETIÈRE : SUITE DES TRAVAUX DE REFECTION DU MUR



La deuxième phase de réfection du mur Est du cimetière a débuté le 03 septembre ■ coût des travaux : 11 000 €

Projet 2018 / 2019 ●●●

RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA CURE



10



LE BÂTIMENT ACTUEL

- bâtiment datant d'avant 1900
- toiture refaite en 2011
- 3 niveaux plus combles



LES FUTURES RÉALISATIONS



● Rénovations structurelles, électriques, d'isolation thermique, d'acoustique et de chauffage



● Mise aux normes incendie et accessibilité



● Traitement phonique des pièces dédiées à la musique



● Changement de l'entrée, ouverture principale par l'Est en ouvrant le muret existant



● Création d'une rampe PMR et stationnement adapté à proximité



● Surface existante réaménagée de 445 m² + création d'une surface de 72m²

LE CALENDRIER

→ Décembre 2017 : Attribution du Marché de maîtrise d'oeuvre

→ Septembre 2018 : Projet détaillé et consultation des entreprises pour les travaux

→ Début 2018 : Avant-projet sommaire

→ Fin d'année 2018 : début des travaux

→ Mai 2018 : Dépôt du Permis de construire (en cours d'instruction)

 **Septembre 2019** : mise en service du nouveau bâtiment

→ Septembre 2018 : Diagnostic archéologie préventive

Projet 2018 / 2019 ●●●

RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT Y.C.B.L / O.C.B.L



← L'EMPLACEMENT ACTUEL



- 21 janvier 2017 : incendie du bâtiment édifié en 1998
- 22 juin 2017 : démolition du bâtiment
- conservation de la dalle existante : 300m²



..... INSERTION DU FUTUR BÂTIMENT →



LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Réorganisation des différents accès,
- Mise en accessibilité du bâtiment
- Création d'un espace dédié au club de plongée
- Création d'un atelier pour le YCBL + 2 locaux de stockage dédiés aux adhérents et voiles de loisirs
- Création d'une grande salle commune de 70m²+ terrasse de 55 m²
- Surface du nouveau bâtiment : 298 m² (hors terrasse)

LE CALENDRIER

→ Mars 2018 :
Présentation du projet
aux associations
concernées

→ Mai 2018 :
Dépôt du permis de
construire

→ Août 2018 :
Permis de construire
accordé

→ Fin septembre 2018
Projet détaillé et
consultation des
entreprises pour les
travaux

→ Fin d'année 2018 :
début des travaux

2^e trimestre 2019 :

 Mise en service
du nouveau bâtiment



SÉCURITÉ PUBLIQUE

PIERRE HOCHARD, 1^{ER} ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA SÉCURITÉ



Sécurité générale : bilan de l'été 2018

Si quelques incivilités ont pu être constatées en début de saison estivale sur la plage municipale, les moyens engagés par la Gendarmerie Nationale, avec notamment le renfort des patrouilles de Chambéry, ont rapidement permis de retrouver calme et sérénité.

La circulation routière

La commune et les abords du lac sont particulièrement attrayants pour le public qui peut en outre profiter de nombreuses activités lacustres en saison estivale. Cet afflux massif de visiteurs a nécessité, cette année, la mise en place d'un sens unique les week-ends du mois d'août afin de garantir la libre circulation des usagers et surtout des secours en cas de nécessité. Ainsi, il a été possible de stationner le long du boulevard du Lac entre le giratoire du Cygne et la limite de commune avec Bourdeau puisque la circulation se faisait sur une seule voie dans ce sens. Une solution intermédiaire a cependant été mise en place le samedi 4 août au soir à l'occasion du feu d'artifices permettant ainsi aux clients des restaurants de pouvoir accéder librement aux commerces jusqu'à 21 h 00. Les riverains et les restaurateurs ont salué l'initiative portant sur le sens unique et souhaiteraient que cette disposition soit renouvelée à l'ensemble des week-ends de l'été 2019.



BILAN DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les forces de sécurité et notamment la police municipale de la commune ont reconduit cet été "l'opération tranquillité vacances". Ce dispositif, qui prend un peu plus d'ampleur chaque année, a permis de garantir une surveillance renforcée des habitations inoccupées pour cause de départ en vacances. Les résidences surveillées de façon un peu plus poussée n'ont pas été victimes de cambriolage. Il est donc recommandé de se déclarer en mairie ou à la gendarmerie de La Motte-Servolex avant toute absence prolongée (y compris hors période de vacances scolaires). Bien évidemment, même si ce dispositif semble être efficace, il est indispensable de prendre toutes précautions utiles pour éviter toute intrusion.



Pour inscrire votre domicile à "l'opération tranquillité vacances", vous devez vous présenter au service de la police municipale : 87 route de Chambéry ☎ 04 79 71 94 35, afin de remplir un formulaire ou de télécharger celui-ci via le site internet de la ville : www.lebourgetdulac.fr



URBANISME

RÉVISION EN COURS DU SCOT MÉTROPOLE SAVOIE

Le SCoT de Métropole Savoie couvre le territoire de trois intercommunalités : les Communautés d'agglomération de Grand Lac, de Grand Chambéry, et la Communauté de communes Cœur de Savoie, pour un total de 109 communes (57% de la population de la Savoie). Approuvé en 2005, ce SCoT est l'un des premiers de France à avoir vu le jour. Il est aujourd'hui en cours de révision.



Cette révision est rendue nécessaire par une obligation de renforcer sa compatibilité avec le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée, et par de nouvelles dispositions législatives et réglementaires que le SCoT doit respecter. C'est aussi le résultat de l'intégration de 14 communes supplémentaires correspondant à l'ancienne Communauté de communes

Cœur des Bauges. La révision du SCoT est donc menée sur un nouveau périmètre de 1 200 km² accueillant 243 000 habitants. Cette révision se propose de viser et approfondir les orientations suivantes : ● Accompagner les territoires dans une gestion économe du foncier ● Veiller à la pérennité des ressources et du patrimoine environnemental du territoire ● Assurer un parcours résidentiel effectif pour tous les ménages ● Inscrire la question des mobilités au cœur du projet d'aménagement, jusque dans les communes rurales ● Accompagner le territoire vers la transition énergétique ● Intégrer le développement du numérique ● Définir un nouveau projet économique (intégrant les activités agricoles et touristiques) ambitieux et réaliste.

Un SCoT, C'EST QUOI ?

Le SCoT est un document d'urbanisme. Il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie, pour 15 à 20 ans.

Il fixe des orientations en matière d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

Les PLH (Programmes Locaux de l'Habitat), PDU (Plans de Déplacements Urbains, PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunaux) doivent être compatibles avec le SCoT.



SUIVEZ LA RÉVISION DU SCoT

N'hésitez pas à consulter le site internet www.metropole-savoie.com

Des informations sur son avancement seront également relayées par le site de l'intercommunalité www.grand-lac.fr et des réunions publiques seront organisées au cours de la révision.



AMÉNAGEMENT DES BORDS DU LAC : EXPOSITION EN MAIRIE

Depuis la fin du mois d'août et comme annoncé dans la Brève municipale - été 2018 - "Le Projet Croix Verte", une exposition se tient actuellement dans le hall de votre Mairie pour présenter à la population bourgetaine les futurs aménagements des bords du lac. La Mairie est ouverte du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 09h à 12h.



LA SAISON ESTIVALE 2018

CATHERINE CLAUICIGH, 4^{ÈME} ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA VIE ASSOCIATIVE, À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS



DYNAMISME, ATTRACTIVITÉ ET CONVIVIALITÉ

Les temps forts de la saison estivale 2018 ont débuté par notre traditionnelle « Faites du Nautisme ». Fidèles à ce rendez-vous depuis plusieurs années, les

associations nautiques

bourgetaines (Aviron - canoë - Voile - Plongée - démonstration sauvetage avec les chiens terre neuve) se sont mobilisées le dimanche 3 juin sur la plage municipale pour mettre à l'honneur leurs activités au service des bourgetains. L'engagement bénévole de nos clubs sportifs et l'engouement de nombreuses familles pour découvrir et s'initier gratuitement aux activités nautiques, représentent ce jour là, une source de fierté pour notre commune.

Le samedi 7 juillet 2018, la plus grande animation du Bourget du Lac « STATION MUSIQUE » (4^{ème} édition), s'est déroulée pour la première fois au bord du lac sur le site de la croix verte. Cette journée festive intergénérationnelle a pour but de placer la musique au cœur de l'action et a donc rassemblé, selon l'heure de la journée, un grand nombre de familles venues partager un moment de convivialité. Le programme de la fête fût riche et varié : Blind test géant sous la direction d'un animateur hors pair ; une foire aux vinyles pour les passionnés de disques ; un vaste espace jeux gonflables pour

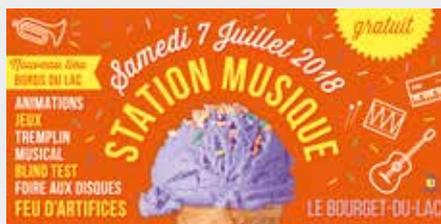
le bonheur des enfants; l'école LOVE TO DANCE pour leur brillante démonstration de danse dont les prestations ont reçu les ovations d'un large public suivi du groupe « FOLK BLUES INSPIRATION » pour leur concert gratuit. Mais ce fût le tremplin musical, particularité de cette fête, qui a retenu beaucoup d'attention. En effet, 6 groupes musicaux amateurs se sont produits sur scène face à un jury prévu pour désigner un gagnant. Difficile évaluation au vu des remarquables qualités musicales des groupes sélectionnés. L'heureux gagnant 2018 fût le groupe ZILENA suivi de près par « THE WONKY'S » et les rappeurs « SKY IRKO SAM SAM » non moins talentueux. Comme lors des éditions précédentes, 7 associations locales (ESB - aikido - aviron - le Guidon - YCBL - Atelier musical - Badminton) ont pris part à cette fête en proposant boissons et restauration variées pour le plaisir des nombreux visiteurs.

Et puis, cette journée riche en musique s'est clôturée par un magnifique spectacle pyrotechnique. Le succès des feux d'artifices sur la commune du Bourget du Lac est notoire (plus de 12000 spectateurs pour celui du 7 juillet !). Ainsi, le samedi 4 août, une population massive s'est encore déplacée sur la plage municipale pour s'émerveiller sous les feux éblouissants de couleurs et de lumière; ce superbe feu d'artifices reste dans les esprits, un événement marquant de notre saison estivale. Incontestablement, le Bourget du Lac a pris de la hauteur.



FEUX D'ARTIFICES DE L'ÉTÉ...

UN EMERVELLEMENT POUR TOUS ET UN VRAI SAVOIR-FAIRE BOURGETAIN



Le groupe Zilena, vainqueur d'un tremplin musical particulièrement disputé cette année.

STATION MUSIQUE 2018 : une merveilleuse journée au bord du lac sous le signe de la musique dans tout ses états (Concerts, Foire aux vinyles, blind test, etc.) magnifiée par le premier feu d'artifices de l'été. Une seule fausse note, la defectuosité du groupe électrogène en fin de soirée qui a contraint à une clôture prématurée de la fête.



**MONIQUE GIÈS,***8^{EME} ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU TOURISME, À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE***SAISON TOURISTIQUE ET PATRIMOINE 2018**

Comme pour la saison 2017, notre Office de Tourisme intercommunal d'Aix-les-Bains - Riviera des Alpes a cette année encore eu en charge l'organisation de l'ouverture au public du Château de Thomas II et du Prieuré clunisien du Bourget-du-Lac.

Le Château de Thomas II, un des berceaux de l'histoire de la Savoie et le Prieuré clunisien avec ses jardins à la française suscitent toujours autant l'attrait des visiteurs, passionnés non seulement de notre histoire locale, mais également de celle de la Savoie, et ce malgré les températures caniculaires de l'été.

LE BILAN PATRIMOINE

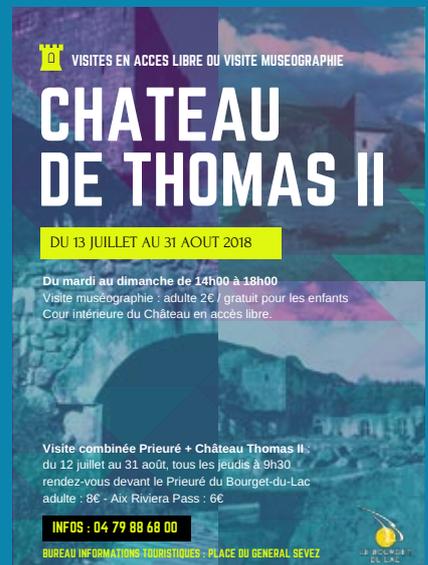
Cette année, le Château de Thomas II a ouvert ses portes au public du 13 juillet au 31 août, tous les après-midi du mardi au dimanche. Ainsi les visiteurs ont pu découvrir l'espace muséographique du Conservatoire des espaces naturels de la Savoie, situé dans la Tour de la Poterne ainsi que la cour du Château.

Visites combinées Prieuré clunisien - Château de Thomas II : ces visites ont eu lieu tous les jeudis

matin en juillet-août et furent animées par les guides conférenciers d'Aix-les-Bains/ Riviera des Alpes.

Les réservations ont été réalisées par le bureau d'Informations Touristiques du Bourget-du-Lac et celui d'Aix-les-Bains.

Malgré les chaleurs caniculaires de cet été, les fréquentations de ces sites ont été correctes.

**UNE FRÉQUENTATION EXCEPTIONNELLE**

Une chose est certaine, il y a eu beaucoup de monde au Bourget-du-Lac cet été. Que ce soit pour les deux feux d'artifices, Station Musique 2018, les concerts sur la plage ou dans les restaurants, les deux séances de cinéma plein-air, le vide grenier ou encore les 4 marchés nocturnes, les abords du lac avaient pris des allures de cité balnéaire. Les prochains chiffres de fréquentation du camping de l'île aux Cygnes et de la saison touristique devraient eux aussi confirmer cette tendance, ils feront l'objet d'un bilan détaillé lors d'une prochaine publication municipale.



QUELQUES TEMPS FORTS DE LA SAISON



UNE AUBADE OFFERTE AUX BOURGETAINS

Début août, des chœurs européens venus d'Allemagne, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Hongrie, Pologne, Roumanie et France étaient en résidence à la Traverse, pour répéter une création demandée au compositeur Thierry Machuel : l'Oratorio "Mémorial".

Ce beau projet humain et artistique baptisé Voix et Chemins d'Europe, a été symboliquement initié en 2014, par deux chœurs savoyards « Ensemble 20.21 » et « Vocalam » en vue du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre et utiliser la musique vocale comme vecteur afin de développer une autre idée de l'Europe et des relations entre les peuples.

Pour les remercier de leur accueil, les 200 choristes ont offert aux Bourgetains, une aubade devant et dans l'Eglise Saint Laurent, dans le cloître et les jardins.



Durant cette semaine d'échanges musicaux, les choristes étrangers furent accueillis soit dans des chambres d'étudiants du campus du Bourget-du-Lac, soit chez des choristes français.

LES CLASSIQUES DU PRIEURÉ



Cette année encore le Festival des Classiques du Prieuré a rencontré un vif succès avec un public venu particulièrement nombreux (120 à 180 personnes pour chacun des 3 spectacles proposés). Cela démontre

que la musique classique a toujours sa place dans les cadres enchanteurs que sont le Prieuré et son Eglise Saint-Laurent avec leur acoustique exceptionnelle.

Depuis près de quinze ans, l'association "Un soir à l'Opéra" organise chaque année ces fabuleux concerts qui nous font découvrir de jeunes talents, premiers prix de concours internationaux.



RENTRÉE SCOLAIRE 2018

LAURENCE LOMBARDI, 6^{ÈME} ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SCOLAIRES, À L'ENFANCE ET PETITE ENFANCE



Comme chaque année, la commune a mis à profit les deux mois de vacances estivales pour préparer la rentrée et être prête à accueillir les enfants.

Je profite de ce bulletin pour remercier les agents du service périscolaire (animation, entretien...) et ceux des services techniques qui

réalisent de nombreux travaux tout au long de l'année scolaire.

Leur implication et la qualité de leur travail permettent aux enfants de travailler dans des locaux propres, adaptés à leurs besoins et régulièrement aménagés, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes.



DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS ET DES INVESTISSEMENTS POUR NOS ÉCOLES

Juillet et août sont traditionnellement des mois chargés pour les travaux et aménagements des écoles : ils rendent plus fonctionnels les locaux dans lesquels les enfants passent une part non négligeable de leur temps.

- Au Chat Perché : remplacement du revêtement de sol de la bibliothèque (18700€), travaux électriques + alarme (5000€), aménagement d'un local de service pour les agents réalisé par les services de la commune (3000€), remplacement des chaises et achat de tables réglables (2900€).

- Au P'tiou : remplacement des anciens radiateurs par des convecteurs, transformation d'un sanitaire existant en sanitaire PMR (3600€), achat d'un vidéoprojecteur interactif et 4 Ipads (5300€), réfection des gradins de la cour avec mise en place d'un gazon synthétique (voir ci-contre).

- À la Cascade : aménagement de toilettes PMR (6000€) et nombreux travaux programmés pour les vacances de la Toussaint dont le changement de la chaudière (21 600€) et plusieurs modifications du bâtiment (15 000€).

DE BIENS MEILLEURS REPAS...



L'autre grande nouveauté est le changement de prestataire pour la restauration scolaire. C'est en effet la société Leztroy qui a remporté le marché pour les 3 années à venir, à partir d'un cahier des charges privilégiant les circuits courts, les produits de saisons issus d'une agriculture bio ou raisonnée.

Ces repas, plus qualitatifs, induisent bien sûr un coût nettement supérieur (38 500€ / an) que la commune a fait le choix d'absorber, pour moitié, afin d'éviter une augmentation trop importante pour les parents.



DES EFFECTIFS STABLES

- L'école de la Cascade conserve ses 4 classes pour 87 élèves. Mme Brunier ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Mme Bontoux qui assumera la direction, secondée par Mme Jacquier-Jolivet, M. Potdevin et une nouvelle enseignante, Mme Tagournet.
- L'école maternelle du P'tiou reste également à 4 classes avec 98 enfants. Si Mme Bouttaz conserve la direction, Mmes Suurkula et Schmidt complètent l'équipe déjà composée de Mmes Paris et Bernoin.
- L'école du Chat Perché regroupe 7 classes pour 173 élèves. Mme Lange, la directrice, et ses collègues (Mmes Ben, Guillermin, Planès et Mrs Arnoux et Guichon) seront rejoints par Mme Costa, en remplacement de M. Postigo désormais jeune retraité.

RÉFECTION DE LA COUR D'ÉCOLE DU P'TIOU...

...avec la pose d'un gazon artificiel sur la dernière partie en gravier et non sécurisée de la cour de l'école maternelle du P'tiou. C'est une surface totale de 74 m² qui après décapage et préparation a été recouverte de ce revêtement neutre plus sécurisant pour les enfants. Un joli rendu pour l'espace détente se situant au-dessous du coin potager. Les travaux ont été intégralement financés par la commune (4700€).



SEMAINE DES 4 JOURS

Comme nous l'avons précisé dans le précédent magazine municipal, la commune (comme 80% des communes en France) revient à la semaine des 4 jours, après consultation des parents. Les élèves sont donc libérés le mercredi matin et reviennent aux horaires initiaux :

- 8h30/11h30 - 13h30/16h30 pour le Chat Perché et le P'tiou,
- 8h45/11h45 - 13h30/16h30 pour la Cascade.

...ET UN NOUVEAU SELF-SERVICE À LA CANTINE



Pour les écoles du centre, un self accueillera les élèves de la cantine. Ces travaux non négligeables (38 600€) doivent permettre de fluidifier le passage des demi-pensionnaires, de plus en plus nombreux à fréquenter ce service.



Si les petits de la maternelle seront pris en charge comme précédemment, les plus grands devront gérer leur plateau, développant ainsi leur autonomie.



les informations du SICAMS

CLAUDE PARIS,

PRÉSIDENT DU SICAMS - CONSEILLER MUNICIPAL AU BOURGET-DU-LAC



Le SICAMS (Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex, dont fait partie le Bourget-du-Lac) a pour mission d'organiser la politique jeunesse autour des jeunes de 11 à 25 ans. Il propose différentes actions : l'animation des périodes de vacances ("les opérations vacances"), l'animation des pauses méridiennes dans les collèges, l'aide aux devoirs pour les collégiens, le soutien à la mise en place de projets jeunes, etc. Le SICAMS, c'est aussi : la mise en place de chantiers jeunes, la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et aussi une permanence de la Mission Locale Jeunes au local jeunes le jeudi entre 14h et 17h.

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide méthodologique aux devoirs proposée aux collégiens reprendra le mardi 2 octobre dans les locaux du Sicams. Les jeunes sont accueillis les mardis et jeudis à partir de 16h30 pour un soutien à la scolarité de 17h à 18h. Les familles intéressées par cet atelier sont conviés à une réunion d'information le jeudi 27 septembre à 18h au Sicams.



MISSION LOCALE JEUNES

Les permanences de la Mission Locale Jeunes d'Aix-Les-Bains se tiennent depuis le début du mois de septembre de 14h à 17h au local jeunes du Bourget-du-Lac. Une conseillère est présente pour accueillir, aider, soutenir les jeunes dans leurs démarches de formation, emploi, santé, hébergement...

ACTIVITES PROPOSEES AUX COLLEGIENS

L'animation des pauses méridiennes (12h - 13h30) dans chacun des collèges reprendra le mardi 18 septembre. Les animatrices proposeront des activités les mardis, jeudis et vendredis midi. Pour y participer, les jeunes doivent prendre contact directement avec les animatrices.

OPERATION VACANCES D'AUTOMNE

Les vacances d'automne se dérouleront du lundi 22 octobre au vendredi 02 novembre 2018. Retrouvez une programmation variée pour vos enfants ainsi que toutes les modalités d'inscription sur le site du SICAMS : www.sicams.fr. Les inscriptions sont prévues le mercredi 10 octobre de 16h à 18h dans les bureaux du SICAMS.

BAFA 2019

Le SICAMS accompagne les jeunes de 17 à 25 ans dans la formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Ce diplôme permet aux jeunes à partir de 17 ans d'encadrer des groupes d'enfants, de jeunes... sur des temps de loisirs. Cinq à six subventionnements, par an, sont proposés sur le canton. La formation théorique, d'une semaine, s'organise lors des vacances de printemps, le stage pratique est effectué pendant l'été soit au Clem soit au Service Jeunesse Cantonal et le stage d'approfondissement doit être réalisé avant la fin de l'année civile en cours. La seule condition pour être recevable est d'avoir 17 ans le premier jour du stage théorique et d'habiter sur le canton. Vous pouvez dès aujourd'hui candidater en envoyant une lettre de motivation au SICAMS en indiquant vos coordonnées téléphoniques, votre mail et votre date de naissance.

Contact et informations :

Service Jeunesse Cantonal SICAMS



110, montée Saint-Jean
73290 La Motte-Servolex



04 79 65 97 97 - fax : 04 79 65 97 95



www.sicams.fr



jeunesse@sicams.fr



VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE



REMISE DES PERMIS PIETON ET INTERNET

Au cours de l'après-midi du mardi 26 juin 2018 le maréchal des logis-chefs Morin, de la gendarmerie de la Motte-Servolex était à l'école du Chat Perché pour remettre aux élèves leur permis : de piéton pour les CM1 de Michèle Planès, d'informatique et d'internet pour les CM2 de Pascale Guillemain. La quasi-totalité des élèves - ce qui correspond à de très bons résultats - se sont vu remettre les précieux documents. Pour rappel, le but principal de ces actions est de sensibiliser et de responsabiliser les enfants aux dangers de la rue et à certaines règles de sécurité routière (permis piéton) et de mettre en garde tout en expliquant les attitudes à adopter face aux déviances et dangers liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux (permis internet). Félicitations à tous les heureux récipiendaires !!



GROSSE AMBIANCE AU TOURNOI DE BASEBALL DU PERISCOLAIRE

Un élan de bonne humeur et un air Américain ont soufflé sur l'école du Chat Perché juste avant les vacances !!!! Le service périscolaire a organisé un tournoi de Baseball d'anthologie qui confrontait 4 équipes : les Red Sox de Boston, les Rangers du Texas, les Yankees de New York et les Indiens de Cleveland.



21

INITIATION AU NAUTISME DANS LES ÉCOLES

Fin d'année scolaire au bord du lac pour les CM1 et CM2 des écoles de la Cascade et du Chat perché qui ont goûté aux joies des activités nautiques, proposées par le Yacht Club du Bourget du Lac. Pirogue, kayak, canoë, optimist et voilier ont occupé les journées des écoliers durant cette magnifique fin juin.





1998 - 2018 LA TRAVERSE...

EN DATES ET EN CHIFFRES



19 septembre 1998
Inauguration de la Traverse



Superficie totale : 2461 m²



Auditorium :

- 320 à 400 places assises

- 560 spectacles professionnels et plus de 140 000 spectateurs durant ces 20 ans

- 90 équipes artistiques ont été accueillies en résidence



Gymnase :

chaque année se sont...

- 36 000 passages dans le gymnase pour des pratiques sportives et 4 500 personnes, sportifs et spectateurs confondus



05 octobre 2018 :
La Traverse fête ses 20 ans :
"la Joyeuse Traversée"

LA TRAVERSE : UN ESPACE POLYVALENT RÉFÉRENCE DANS NOTRE VIE LOCALE

Culture et sport sont des compétences purement facultatives pour la collectivité territoriale qu'est la commune. Se doter d'un équipement dédié aux pratiques sportives et culturelles témoigne donc d'une démarche politique forte et assumée dont ont fait preuve les différentes équipes municipales qui se sont succédées au Bourget du Lac. Au-delà de l'investissement financier qu'a représenté la construction de l'équipement, son fonctionnement nécessite des moyens humains conséquents et pérennes, en l'espèce un service culturel et un service des sports.

Pour une commune de 4000 habitants dans les années 90, environ 5000 aujourd'hui, disposer d'un équipement comme la Traverse constitue un atout enviable et envié.

Avant la construction de cet équipement la commune ne disposait d'aucune salle permettant les activités sportives dans de bonnes conditions ni de salles capables d'accueillir des spectacles, colloques, conférences et manifestations associatives ou privées d'envergure.

De ce fait, l'ouverture de l'équipement s'est accompagnée de la création d'une dizaine d'associations sportives (badminton, tennis de table, hand ball, ...) et a été perçue très positivement par la population.

Indépendamment des pratiques sportives et culturelles, les bourgetains fréquentent régulièrement et massivement l'équipement, du plus jeune âge avec les manifestations organisées par la halte garderie, aux aînés avec les thés dansants annuels et autres repas des seniors organisés par le CCAS, en passant par les spectacles de fin d'année des écoles, de l'école de musique, les cérémonies municipales des vœux, les mariages ...et autres soirées dansantes organisées par les associations locales. Des manifestations associatives d'envergure y sont chaque année organisées comme la Bourse aux skis, la Bourse aux minéraux, la Bourse aux jouets. Les bourgetains ont également l'habitude de venir donner leur sang lors de la collecte mensuelle mise en œuvre par l'EFS et l'association des donneurs de sang du Bourget-du-Lac.

UN ESPACE POUR UNE DOUBLE VOCATION

Le gymnase : depuis son ouverture, il fonctionne avec une grande amplitude, environ 65h par semaine, certains jours de 8h30 à 23h.

Les sports tels que la gymnastique, la gym d'entretien, le hand-ball, le badminton, le basket, le volley, le tir à l'arc, le tennis de table ainsi que des activités multisports enfants et adultes y sont pratiqués chaque semaine.

Chaque année, on comptabilise pas moins de 36 000 passages dans le gymnase pour des pratiques sportives.

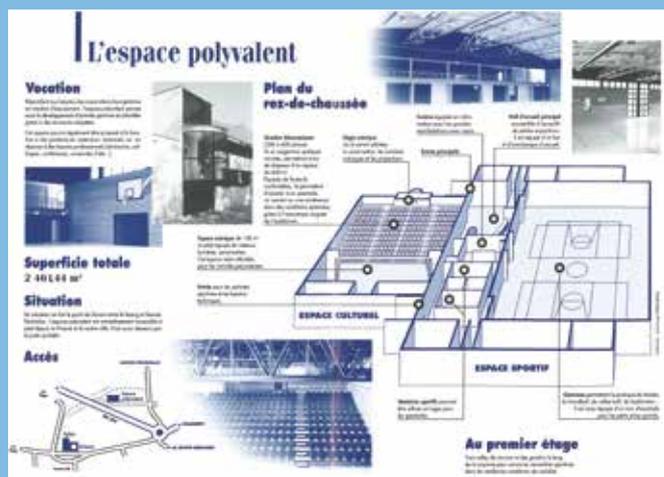
Des rencontres sportives départementales et régionales de Hand-ball et de Badminton y sont organisées chaque

année, accueillant environ 4 500 personnes, sportifs et spectateurs confondus.



Cet espace «multifonctions» est le lieu idéal pour l'organisation de grandes

manifestations sportives telles que le Grand Trail du Lac... où près de 745 coureurs venant de toute la France et même de l'étranger ainsi que 90 bénévoles sont accueillis dans d'excellentes conditions.



présentation de la Traverse (bulletin municipal juin 1998)

L'auditorium : conçu pour y développer des activités destinées à des publics importants, que ce soit dans le domaine culturel, de l'animation touristique, des conférences, des salons, l'auditorium de la Traverse a dès son ouverture accueilli des spectacles programmés par la présidente de la commission culturelle en charge de la programmation de l'époque Chantal Bérenger. Avec la création en janvier 2002 d'un service culturel, la programmation d'une trentaine de spectacles professionnels par an a été mise en œuvre par une équipe professionnelle.

Interview : Mme Chantal BÉRENGER,
Présidente de la commission culturelle du Bourget-du-Lac (1995-2001)



Lors de l'élaboration du projet, quels étaient vos objectifs en terme d'utilisation de l'auditorium ?

Au départ, la municipalité avait le projet de construire un équipement polyvalent comprenant un gymnase et une salle pour les manifestations et les festivités associatives. La commission culture souhaitait une véritable salle de spectacle pouvant accueillir du public et un auditorium de qualité. Notre objectif étant de mettre à disposition des Bourgetains et du campus universitaire, un lieu encourageant l'entreprise et la créativité. Et personnellement, bien que n'étant pas professionnelle, une forte envie de mettre en place une programmation culturelle. De nombreux Bourgetains ne vont pas au spectacle à Chambéry ou Aix et c'est sans doute un peu ambitieux que de vouloir les motiver en amenant le spectacle chez eux ! Mais pourquoi pas et le projet a évolué dans ce sens pour aboutir à la Traverse qui est maintenant une salle reconnue dans la commune et le département.

Vous avez conçu et mis en œuvre les premières programmations culturelles, comment ont-elles été accueillies par la population bourgetaine ? et celle des communes environnantes ? Nous avons mis en œuvre une programmation très modeste au départ avec, le plus souvent des artistes locaux et la salle s'est remplie progressivement grâce à des partenariats avec des organismes culturels comme l'ADDIMS ou avec la commune voisine, La Motte Servolex. Cela nous a permis d'organiser quelques spectacles d'envergure.

Quelles en étaient les tonalités au regard des autres lieux de diffusion du territoire ? Il est difficile de parler de tonalité, si ce n'est la variété dans le choix des spectacles. Nous avons essayé de toucher tous les publics. Nous n'avons pas eu le temps de trouver une voie pour se démarquer tant les lieux de diffusion sont nombreux sur le territoire.

Quels sont les souhaits que vous pourriez formuler à cet égard concernant les 10 prochaines années ?

Concernant l'avenir, une programmation variée avec des spectacles de qualité me semble toujours intéressant.



Interview : M. Jean-Pierre VIAL, Sénateur de la Savoie (ancien Maire du Bourget-du-Lac de 1995 à 2001)

Quel fut le contexte de la décision de construction de ce nouvel équipement ?

En 1995 la municipalité se trouvait confrontée à une demande et un besoin déjà ancien d'un équipement sportif et d'un espace dit polyvalent, permettant de répondre aux nombreuses demandes des associations.

Pourquoi avoir choisi de construire un équipement polyvalent alors que dans la plupart des communes gymnase et auditorium sont des bâtiments séparés ?

Si la nécessité de réaliser un équipement sportif et une salle répondant aux besoins des associations devenait urgente, la question qui se posait, était de savoir si nous devions réaliser deux équipements spécifiques ou un seul espace offrant une certaine polyvalence entre l'équipement sportif et l'espace dédié aux manifestations associatives et culturelles.

Deux raisons principales allaient rapidement conduire au choix d'un équipement polyvalent.

La première considération était d'abord financière, la commune avait-elle la capacité de supporter la construction de deux équipements ?

Les visites de plusieurs équipements sur des communes savoyardes ou de départements voisins allaient rapidement nous convaincre qu'un équipement mixte présentait un avantage de coût réel dans la mesure où il permettait de mutualiser des espaces communs.

La deuxième préoccupation concernait la localisation de cet équipement au regard de l'urbanisation de la commune et des contraintes des espaces constructibles qui étaient particulièrement limités.

L'espace qui se trouvait en limite de Savoie Technolac et de la nationale, dont le tènement ne faisait partie du périmètre du parc technologique, offrait de toute évidence une opportunité à saisir dans la mesure où ce nouvel équipement pouvait faire le lien entre la commune et le parc technologique qui se développait et nécessitait, lui aussi, des besoins sur le plan sportif et au titre des animations avec un auditorium pour les conférences.

Quels étaient les objectifs en terme d'accueil d'activités sportives, de manifestations associatives bourgetaines, de politique culturelle ?

L'Université qui venait d'obtenir l'attribution de la formation STAPS, ne bénéficiait d'aucun gymnase. La réalisation rapide de l'équipement envisagé, permettait de répondre à un besoin de l'Université de Savoie en attendant la réalisation d'un équipement spécifique qu'elle réaliserait ultérieurement et qui permet aujourd'hui à l'Université, de disposer d'un équipement de grande qualité avec l'espace Émile Allais.

De la même façon, la réalisation d'un espace dédié aux associations dont l'usage est essentiellement en soirée permettait d'envisager une occupation sous forme d'auditorium pendant la journée pour les besoins du parc technologique.

Si la mixité des usages spécifiques, culturels et auditorium complexifiait les usages entre les besoins de la commune et les besoins de Savoie Technolac, l'avantage résultait d'un financement qui deviendrait plus facile, dans la mesure où

la commune pourrait solliciter des subventions qu'elle pouvait obtenir au titre d'un équipement communal, mais également de financements qui pourraient lui être alloués, du fait de la mixité des usages et de la mise à disposition du nouvel équipement au parc technologique.

Ce sont donc l'ensemble de ces considérations qui ont été prises en compte pour arrêter le projet d'un équipement mixte, permettant de répondre à la fois aux activités sportives, aux manifestations associatives et à la mise en place d'une action culturelle dans l'espace de l'auditorium.

L'engagement à l'égard de l'Université, dont la montée en puissance pouvait laisser craindre une occupation de l'équipement sportif au détriment des besoins de la commune, résidait dans la nécessité de réaliser à court terme un équipement spécifique, ce qui a été le cas avec la réalisation de l'espace Émile Allais dédié aux besoins de l'Université, mais pouvant en contrepartie être ouvert aux besoins extérieurs.

En 20 ans, l'espace « La Traverse » aura démontré très largement qu'il avait su répondre aux objectifs qui avaient été assignés.



La Dauphiné Libéré, édition du mardi 22 septembre 1998

la joyeuse traversée

LA TRAVERSE A 20 ANS !



LE BOURGET-DU-LAC
VENDREDI 5 OCTOBRE 2018
À PARTIR DE 18H30



PRENDRE LA CLÉ

LE BOURGET-DU-LAC MUSIQUE COM

2018
2019



BROC AND ROLL CIRCUS

Samedi 27 octobre 2018, à 17h
Esapce culturel La Traverse

Un spectacle à partager en famille pendant les vacances de Toussaint !

Grand succès l'an dernier, la programmation d'un spectacle familial un samedi des vacances de Toussaint est reconduite cette saison avec Broc and roll Circus, cirque musical burlesque.

Fin octobre en Savoie, c'est bientôt l'hiver, il est trop tôt pour le ski, il fait froid et la pluie est souvent de mise. Venez donc en famille, grands et petits à partir de 4 ans assister à ce spectacle décalé, haut en couleurs et en sons, et plein d'humour. Un spectacle détonnant mêlant musique et prouesses circassiennes sur des airs de rock où les guitares se balancent au bout d'une corde, les partitions s'envolent, les vinyles jonglent et le public s'extasie devant les numéros d'équilibre, de voltige aérienne et de jonglerie.

LA SAISON CULTURELLE 2018-2019

"PRENDRE LA CLÉ DES CHAMPS"

Et si vous décidiez dans l'année scolaire qui vient, de vous accorder des soirées d'évasion, de rire, de détente, de réflexion, d'émotions ?... en prenant tout simplement la clé des champs avec les artistes programmés à la Traverse.

C'est en effet le nouveau slogan de la saison 2018-2019 qui part d'un postulat simple: qui, à l'épreuve des réalités du quotidien ne caresse pas secrètement l'envie de prendre la clé des champs et de s'accorder des moments hors du temps, de ses contingences et de ses contraintes ?

et bien vous pourrez laissez libre cours à cette envie et prendre la clé des champs en l'occurrence à la Traverse ou vous pourrez à loisir selon vos envies, vos besoins, vos disponibilités :



- Rire, sourire, avec l'improvisation théâtrale, le spectacle A, l'humoriste Jean rémy Chaize, la comédie policière le Cercle de Whitechappel, le délicieux duo Oskar et Victor, Hollywood Swing Gum...
- Accroître votre espérance de vie - si si c'est prouvé scientifiquement, étude réalisée en 2018 par Patrick Fagan expert en sciences du comportement, en assistant à des concerts et autres rendez vous musicaux , avec notamment le Big Ukulélé Sydicate, les Frères Bandini, Balade en pré vert, les Dames en brune en hommage à l'immense Barbara...
- Vous énerver, vous indigner, réfléchir et débattre autour de spectacles essentiels « coups de poings » comme la Première pierre - il y a encore bien des pays où la femme n'a aucun droit si ce n'est celui de se taire ! Nuit gravement au salut, les Misérables, Résistantes, Politiquement correct, Intra Muros...



DES CHAMPS

MÉDIE THÉÂTRE HUMOUR JEUNE PUBLIC

ESPACE CULTUREL
LA TRAVERSE

- Découvrir de nouvelles formes théâtrales, qui vous déstabiliseront tout autant qu'elles sauront vous séduire; du théâtre à l'hôtel avec "Entrez sans frapper", du théâtre tri dimensionnel - carrément avec "Derrière l'ours", et bien sur la Joyeuse traversée que nous effectuerons tous ensemble afin de fêter les 20 ans de la salle.

- Partager en famille un spectacle de cirque musical burlesque un samedi des vacances de Toussaint, Broc and roll circus, assister aux conte et concert de Noël juste avant les vacances, au concert de l'Union musicale un dimanche froid de janvier...

- 30 rendez vous, théâtre, musique, danse, arts du cirque et jeune public, une saison construite à partir de coups de cœur, de découvertes, de rencontres, de complicités avec différentes équipes artistiques, une saison qui n'attend plus que vous !

Et pour que ces spectacles soient accessibles à tous, les tarifs restent inchangés, les abonnements, à composer librement, vous font bénéficier de réductions importantes, entre 25 et 30 % !

Tous les jeunes de moins de 26 ans, qu'ils travaillent, soient étudiants, apprentis... bénéficient quant à eux d'une tarif de 8€ !

Et comme la saison dernière, vous pouvez prendre vos places en ligne, 7 jours sur 7, sur le site www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com. Vous pouvez également acheter vos billets au Bureau d'Informations Touristiques du Bourget du Lac ainsi qu'à la Billetterie des Spectacles au Centre des Congrès d'Aix les Bains.

Si vous n'avez pu assister à la soirée de présentation de saison, découvrez les spectacles au travers des nombreuses vidéos mise en ligne sur le site www.espaceculturellatrasverse.fr. et n'hésitez pas à contacter le service culturel : 04 79 25 29 65 pour toute demande d'information.



LA RENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- "LES P'TITS ATELIERS DE LA BIB" : avec le changement des rythmes scolaires, la Bibliothèque recommence à organiser les mercredis matin des animations et activités manuelles autour des livres. Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 5 ans et auront lieu les mercredis entre 10h et 11h à la Bibliothèque municipale (inscription obligatoire au 04 79 25 22 52). à noter dès maintenant dans vos agendas : Ateliers de Noël : Mercredi 5 et 12 décembre 2018.

- CONTE DE NOËL À LA TRAVERSE "Tourbillonnent...et puis s'envolent !" avec la conteuse Isabelle Jannot : Samedi 15 décembre 2018 (à partir de 4 ans)

- REPRISE DES APÉROS-LECTURES : un moment convivial autour du livre, les jeudis soir à partir de 18h à la Bibliothèque. Nous partagerons nos lectures autour des livres du festival du premier roman de Chambéry ainsi que d'autres lectures.



LES VOIX DU PRIEURÉ NE CHANTERONT PLUS !

Cette édition 2018 marquait le quinzième anniversaire des Voix du Prieuré .

Et comme chaque année, nous avons assisté à de magnifiques concerts, et découvert ou redécouvert des artistes passionnés et généreux, été émus, charmés, bouleversés par des musiques d'époque et d'esthétiques différentes mais toujours servies par des interprètes d'une grande exigence artistique, dans une atmosphère conviviale et propice aux échanges .

Au terme de ces 15 ans, l'association a décidé d'arrêter le festival, pour de multiples raisons qui lui appartiennent. L'association et son directeur artistique Bernard Tétu l'ont annoncé à la fin du mois de juin par voie de presse.

La commune en prend acte, elle aura été constamment aux côtés du festival, son premier partenaire, et peut légitimement se réjouir d'avoir permis par sa contribution essentielle que cette belle aventure musicale novatrice ait fait résonner durant ces 15 ans nos lieux patrimoniaux emblématiques, le Prieuré et l'église Saint Laurent, le château de Thomas II et également la Traverse ainsi que de nombreux autres lieux dans le bassin chambéro-aixoïis .

D'autres partenaires publics, le Département de la Savoie et la Région Auvergne Rhone Alpes ont apporté chaque année leur soutien au festival, de même que des sponsors privés, EDF, EIFFAGES , la Sacem . Que tous soient également remerciés, leur accompagnement fut déterminant de même que leur confiance.

Nous souhaitons au nom de la commune remercier chaleureusement Bernard Tétu le directeur artistique ainsi que les membres du comité artistique qui l'épaulaient , Isabelle Abry Durand, Anne Marie Chapsal, Cyrille Colombier, Farid Daoud pour leur investissement et leur engagement dans cette aventure musicale.

Ces bénévoles professionnels, ou professionnels bénévoles ont mis toutes leurs compétences et leurs talents au service du festival, ils ont été les chevilles ouvrières du festival, indispensables à son organisation et à son déroulement, rejoints ponctuellement par toute une équipe de bénévoles notamment bourgetains que nous remercions également chaleureusement.

En apprenant cette décision, toute l'équipe du festival a eu une pensée particulière pour Chantal Gambut qui fut Maire du Bourget-du-Lac de 2001 à 2008 et qui accepta en 2003, il y a 15 ans, d'accueillir la première édition des Voix du Prieuré, co organisée avec l'association annécienne terres d'Empreintes , Philippe Goix, Alain Basso et Jean Louis Tournayre.

Une page se tourne donc, avec inévitablement un peu de nostalgie et de regret de ne plus avoir chaque année ce rendez vous avec la musique vocale et avec cette équipe passionnée, avec qui des liens étroits se sont tissés .

Pour autant, la musique demeurera fort heureusement très présente au Bourget du Lac, les concerts d'été, la saison culturelle de la Traverse et encore, n'en doutons pas, de belles émotions musicales à partager.



Mardi 03 juillet 2018, inauguration des cabanes à livres avec Marie-Pierre François, Maire du Bourget-du-Lac, les adjoints bourgetains (Pierre Hochard, Monique Giès, Franck Guissant), les services techniques (Olivier Daniel et Bernard Clément) et les bibliothécaires Geneviève Durochat et Nicolas Monnot.

CABANES À LIVRES

Nées d'un mouvement initié aux États-Unis (bookcrossing) et qui s'est exporté depuis quelques années dans de nombreuses villes françaises, les boîtes à lire, parfois appelées cabanes à livres, permettent de profiter de livres en libre-service. Le principe est simple, il s'agit d'installer dans un lieu public une boîte dans laquelle il est possible de déposer, échanger ou emprunter un livre de manière gratuite et sans aucune contrainte, si ce n'est bien sûr de respecter l'initiative en ramenant l'ouvrage en bon état. Ce système qui favorise l'accès à la culture offre à chacun la possibilité de découvrir des œuvres ou de déposer un livre avec...

ENVIRONNEMENT



FRANCK GUISSANT,

7^{ÈME} ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SOCIALES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec les opérations 'Rivières Propres' et le 'World Clean Up Day', le mois de septembre est marqué par les opérations collectives et citoyennes de ramassage de déchets sauvages présents autour du lac ou dans nos cours d'eau.

Nous sommes tous acteurs de la gestion de nos déchets et afin de mettre en avant la réduction et la valorisation par le recyclage, un défi Zéro Déchet gratuit et ouvert à tous s'organise à l'automne (inscriptions jusqu'au 24 septembre 2018.).

Dans cette même logique d'action, la co-construction en cours du Plan Climat Air Energie (PCAET) avec Grand Lac vise à améliorer nos pratiques énergétiques et la qualité de l'air à l'échelle de notre territoire.

Ce sont les petites rivières qui forment les grands fleuves !

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)

Lancé par Grand Lac, Le PCAET est mis en place pour une durée de 6 ans, il est inclus dans une stratégie nationale. Il doit être en phase avec les grands textes mondiaux, nationaux, régionaux.

Concrètement, il s'agit d'élaborer un plan d'actions sur notre territoire, visant à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Se préparer au changement climatique en cours
- Renforcer la sobriété énergétique,
- Développer les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air

La démarche d'élaboration a été de «coconstruire» avec tous : les associations, les agriculteurs, les entreprises, les partenaires institutionnels de l'Agglomération... et tous les habitants, par l'organisation d'ateliers.



Ces ateliers ont structuré en 5 grands axes, 29 objectifs, chacun nourri par une batterie de moyens d'actions autour des thèmes de Bâti - Habitat Mobilités - Déplacements Agriculture - Consommation Economie locale Nouvelles énergies : Le Plan Climat s'articule avec une démarche TEPOS : Territoire à énergie positive.

Le changement climatique n'est pas un fantôme, il a déjà commencé. Nous sommes tous concernés, nous sommes tous acteurs du changement !



Retrouvez toutes les infos concernant le PCAET et participez au Forum : www.forumpcaet-grand-lac.fr

...l'intention de faire partager à d'autres le plaisir de sa lecture. Depuis le début du mois de juillet, le Bourget-du-Lac compte ses deux premières « Cabanes à livres » réalisées en interne par les services techniques de la commune et alimentées dans un premier temps par des ouvrages de la bibliothèque municipale.

Une première boîte se situe en face des écoles du centre-ville tandis que la deuxième se trouve boulevard du Lac, juste avant la Brasserie du Lac.

Bonne lecture à tous !



DEFI ZERO DECHET 2018

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, Grand Anancy, Grand Chambéry et Grand Lac organisent ensemble un Défi Zéro Déchet 2018.

L'objectif principal du Défi est de diminuer le poids de nos déchets en évitant d'en créer et en les valorisant davantage.

De nombreux leviers sont en jeu :

- compostage des biodéchets
- changement de comportement vis à vis de nos modes de consommation
- diminution du gaspillage alimentaire
- réutilisation, réparation, etc.

Cette action vise donc à nous sensibiliser et nous mobiliser dans une démarche de réduction de nos déchets. Que l'on soit déjà un adepte du zéro déchet, un débutant complet motivé pour changer ses habitudes ou un habitant curieux de connaître le poids



généralisé par ses déchets, le Défi est ouvert à tous, en famille, entre collègues ou voisins ou en solo.

INSCRIPTION JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE 2018 :

Un défi sur trois périodes, du 1^{er} octobre au 09 décembre 2018

Plus d'informations et inscription dès à présent sur <https://grandlac.defi-zero-dechet.fr/>
Tél. : 04 79 61 74 75
E-mail : dechets@grand-lac.fr



VOS PUBLICATIONS MUNICIPALES LIVRÉES À VÉLO ÉLECTRIQUE

Depuis février dernier, la Mairie du Bourget-du-Lac a changé de prestataire et c'est désormais le cycloporteur Philippe Serpollet (Filip') qui assure, quelle que soit la météo et dans des temps records, la distribution en vélo électrique du centre-ville aux hameaux, de toutes vos publications municipales. Une solution idéale qui allie efficacité et respect de l'environnement !



COLLECTE DES ENCOMBRANTS : Un service de collecte sur inscription en porte à porte des encombrants est proposé par Grand Lac pour les ménages avec des jours prédéfinis et un volume limité (maximum 1,5 m³ par adresse). Ne sont également collectés que des déchets supérieurs à 60 cm qui ne pourraient être transportés dans un véhicule classique. Sont globalement exclus de cette collecte : les pneumatiques, les véhicules, le matériel professionnel, le matériel agricole, les gravats, les déchets végétaux, les déchets toxiques, les ordures ménagères et assimilées (liste non limitative).

Vous pouvez prendre rendez-vous dès à présent au 04 79 35 00 51 pour les jours suivants : mardi 16 octobre et mardi 11 décembre 2018.

RÉSERVATION DU BROYEUR À VÉGÉTAUX : Du 08 au 20 octobre 2018, le broyeur sera de nouveau à la disposition des habitants de la commune. L'appareil est à récupérer auprès des services techniques municipaux.

Inscriptions préalables et renseignements en Mairie aux horaires d'ouverture au public : 04 79 26 12 12.

Pour rappel, il vous sera demandé : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation assurance responsabilité civile, la carte grise de votre véhicule + remorque et une caution de 1000€.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



UN ÉTÉ VITAMINÉ

Les mois de Juillet et Août ont été l'occasion pour les petits sportifs bourgetains de s'adonner à de nombreuses activités.

Les stages organisés par l'EMS, en collaboration avec les associations locales et des indépendants compétents, ont connu un vif succès aussi bien chez les plus jeunes que chez les ados.

Au programme : Canyoning, Aviron, Canoë-Kayak, Voile, Tennis, Tir à l'Arc, Vtt, Escalade, Roller, Orientation, Parcours, Activités Nature, Equitation... C'est au total 140 enfants et ados qui ont fait le plein d'énergie dans la bonne humeur pour aborder la rentrée des classes en pleine forme.



RENTÉE 2018-2019 : Après un été dynamique, l'EMS se prépare pour une nouvelle rentrée sportive... Pour la saison 2018-2019, les enfants seront accueillis de 3 à 5 ans pour des séances hebdomadaires de gym et de 6 à 11 ans pour des activités multisports. L'EMS a tenu, ces derniers jours, ses permanences d'inscription pour cette nouvelle année scolaire. La reprise des activités aura lieu dès le lundi 17 septembre et le programme des activités est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site de la commune : www.lebourgetdulac.fr



ILS HABITENT AU BOURGET-DU-LAC

Denis SUISSE-GUILLAUD / Président de la Banque Alimentaire de Savoie

Après une vie professionnelle d'ingénieur et de manager au sein de grandes entreprises et collectivités, je deviens, à la retraite, Président de la BA de Savoie, sans l'avoir prémédité. Cette association (que l'on retrouve dans tous les départements) collecte, chaque matin, les denrées invendues dans les magasins et les redistribue via 40 associations à plus de 6000 bénéficiaires chaque semaine dans toute la Savoie.

Depuis combien de temps habitez-vous le Bourget-du-Lac ? Avec ma famille, nous habitons le Bourget du Lac depuis 25 ans environ. A l'origine, nous avons choisi le Bourget du Lac, pour son accessibilité et bien sûr pour le cadre de vie mais mes activités professionnelles n'ont presque jamais eu pour cadre la Savoie. Nous avons habité presque 20 ans dans le lotissement St Jean et la plupart de ses habitants sont devenus des amis.

Et concernant l'association Banque Alimentaire de Savoie ? Grâce à l'engagement de plus de 150 bénévoles, la Banque Alimentaire collecte, trie et distribue via 40 associations partenaires (dont le CCAS du Bourget) l'équivalent de 45000 repas par semaine. L'actualité de la Banque Alimentaire concerne son prochain déménagement à Bissy dans des locaux rénovés par Grand Chambéry avec l'aide du Département, de Savoie Déchets et de la Région. Nous occupons des locaux provisoires depuis 30 ans, et ils ne correspondaient plus ni à la réglementation, ni à l'augmentation continue de l'activité (doublement entre 2010 et 2018 pour atteindre 1300 tonnes de collecte annuelle). Autant dire que nous attendions ce moment avec impatience !!!



Chacun d'entre vous peut aider la Banque Alimentaire soit en consacrant un peu de son temps selon vos disponibilités notamment lors de la collecte nationale (début Décembre) soit en faisant un don défiscalisé sur :

www.espaceasso.caisse-epargne.fr/app/site/7400-PLASS73

Parlez-nous de votre parcours ? Consacré à la réalisation de grands projets d'infrastructures : tram, train, gazoducs, usines..., mon parcours m'a offert la chance de participer à de belles aventures humaines et techniques dans toute la France. Une fois la retraite venue et sans soucis majeurs, il me semblait évident de rendre à la société un peu de ce qu'elle m'avait donné et d'être utile. J'ai donc participé au tri de la collecte de la BA et ensuite, j'ai occupé la fonction de cariste ... pour quelques mois et par un concours de circonstance, je suis devenu président de cette belle organisation, 10 mois après mon arrivée.



Banque Alimentaire de Savoie



<http://www.bancalim73.org/>



04 79 96 01 21



La Cassine - 77 rue du docteur Vernier
73000 CHAMBERY (jusqu'en décembre 2018)



2 CHAMPIONS RÉGIONAUX CHEZ NOS JUDOKAS

Pierre Eberhardt (-42 kg) et Qassim Abouallala (-34 kg) qui ne sont que minimes 1^{ère} année, réalisent une incroyable saison, avec des résultats sportifs qui s'inscrivent, parmi les plus beaux exploits du judo-club bourgetain (antenne du Judo-Club de La Motte Servolex). Avec 3 autres judokas du club, ils participaient en juin dernier à Ceyrat (63), au Championnat Auvergne-Rhône-Alpes Individuel. Tous les deux sont devenus Champions de la Grande Région, décrochant ainsi leur qualification pour le Championnat de France fin 2018 (à noter qu'un mois auparavant lors du championnat de France UNSS à Dijon, Pierre et Qassim se sont emparés de la médaille d'or dans leur catégorie de poids respective et ont très largement contribué au titre de Champion de France décroché par la section sportive judo du collège de Boigne, composée de judokas bourgetains et motterains).

En benjamin, avec 7 combats dont 5 victoires, Amine Bourbia (-42 kg) a prouvé lors de ces championnats, qu'il faisait partie des meilleurs combattants de la région et se classe 5^{ème}, ratant de très peu la médaille de bronze.



UN TITRE DE CHAMPION DE FRANCE POUR LE C.N.C.B



Les cinq rameurs du Club Nautique Chambéry le Bourget-du-Lac Aviron participant aux championnats de France d'aviron en mer, à Plougonvelin en Bretagne (25 et 26 mai 2018), ont démontré que même sans les embruns du large pour s'entraîner, il était possible de faire de grosses performances.

Marion Miniggio et Clarisse Bailleux en double n'ont pu conserver la médaille d'argent remportée l'an dernier par le club, mais prennent une belle 4^{ème} place. Même classement pour Aurore Vandembroucke en solo, qui du haut de ses 19 ans fait une entrée tonitruante et prometteuse dans la spécialité. Mais le plus beau est pour Gaël Chocheyras et Vincent Cavard, qui en double, deviennent Champions de France (une victoire acquise aux dépens de clubs du littoral, à savoir Saint Nazaire et Cherbourg 2^{ème} et 3^{ème}). Notons que cette victoire est 100% locale grâce au soutien de la société Liteboat qui a mis à la disposition des rameurs, ses meilleurs bateaux de mer conçus et fabriqués à Pontcharra. Cette belle médaille d'or va les conduire dès le mois d'octobre à Victoria près de Vancouver au Canada, afin de disputer les championnats du monde et représenter ainsi la France et la Savoie avec la bannière du CNCB. Un énorme bravo à eux !!



C.L.B.C.K : 3 TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE

Juillet fût chargé, mais fructueux pour le club du Chambéry Le Bourget Canoë Kayak. Après le titre de Championne de France Minime 1 de course en ligne 500m de Lana Gonseth (en photo) au début du mois, les autres membres du club ont également assuré quinze jours plus tard lors des Championnats de France slalom Master, sur le très exigeant et mythique bassin international de Bourg Saint Maurice. Seulement 5 athlètes du CLBCK étaient au départ cette année avec au final deux beaux titres remportés par Anne Line Triomphe (Championne de France en kayak dame) et Gauthier Gonseth (Champion de France en canoë monoplace - en photo). À l'issue des championnats de France 2018, Le Chambéry Le Bourget Canoë Kayak est devenu le 14^{ème} club français sur 234, de canoë-kayak slalom, et le seul d'Auvergne-Rhône-Alpes à faire partie de l'élite tricolore.



VIE ASSOCIATIVE



REMISE DES CEINTURES POUR LES JEUNES DU CLUB D'AÏKIDO

Après le passage des grades au dojo du club bourgetain, c'est dans un décor original, plus précisément sur le ponton de la plage municipale, que le professeur d'Aïkido Christophe Larive a remis aux jeunes Aïkidoka leur ceinture jaune, orange ou verte en présence de Christian Martin président du club et de leurs parents. Infos et contact :

<http://club.quomodo.com/aikidolebourgetdulac/>

WEEK-END À MOOS AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE

Lors du week-end du 5 et 6 mai 2018, le comité de jumelage a organisé un voyage chez nos amis allemands de Moos. Plusieurs visites étaient au programme : un écomusée en plein air situé dans la Forêt Noire, la vallée du Danube, les sources de l'Aar, et en enfin la maison de Herman Hesse, célèbre romancier et poète allemand, à Gaienhofen. La soirée du samedi a été festive, animée par une chorale et un groupe de musiciens locaux. Après le déjeuner du dimanche dans les familles d'accueil, et un crochet par la petite ville de Stein Am Rhein, nos bourgetains ont pris le chemin du retour !!



VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE POUR LES CM1 ET CM2 AVEC LES AMIS DU PRIEURÉ

Fidèle à sa vocation patrimoniale, l'Association des Amis du Prieuré et du Patrimoine a proposé aux professeurs de l'Ecole du Chat Perché une visite du site minier de St Georges d'Hurtières. En cette mi-mai, les 50 élèves des classes de CM1 et CM2 se sont donc rendus en Maurienne. Sous la conduite d'un moniteur et des accompagnants, coiffés de casques et munis de lampes frontales les plus âgés ont parcouru sur plus de 500 m, les couloirs exigües de la galerie Ste Barbe, et montés des séries d'échelles conduisant à des salles monumentales. Les plus jeunes étant dans la galerie minière St Louis, plus accessible. La visite pédagogique du musée du Grand Filon a permis par la suite d'approfondir les connaissances acquises. Ils ont passé une magnifique journée alliant exercice physique, aventure, découverte et instruction scientifique.



BEAU SUCCÈS DU RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Dimanche 03 juin 2018, les Amis du Prieuré avaient tout préparé avec minutie. Récupérations et préparation de petits pots en terre, peinture, pinceaux et stylos spéciaux. Beaucoup de familles ont répondu présent au rendez-vous donné. Les parents échangeaient graines, légumes, plants et fleurs auprès de Mickaël Mugnier des Bourgeons du Lac, tandis que les enfants décoraient, signaient de leur prénom et repotaient une fleur, grâce aux conseils de jardiniers présents pour l'occasion (Eustache Giffard sur la photo). A noter l'aimable participation et la fourniture de plusieurs plants par les pépiniéristes Burtin, présents tous les jeudis sur notre marché bourgetain !





beaucoup de monde s'était donné rendez-vous ce samedi 08 septembre 2018 pour cet "ncontournable" de la vie bourgetaine



avec les élèves de l'Atelier Musical

FORUM DES ASSOCIATIONS 2018

Vitrine des associations bourgetaines depuis 15 ans, le Forum des Associations était l'évènement de la rentrée à ne pas manquer. Avec 36 associations représentées cette année, retour en photos sur une édition 2018 particulièrement réussie.



sur le stand des gymnastes "les Mouettes"



l'association Iridium en démonstration de danse



la paroisse Saint Pierre du Lac



les Archers de Thomas II



le club de badminton "le volant bourgetain"



une partie de la section danse de l'Atelier Musical



toujours autant de succès pour la calèche de Maurice Decare et la Traction Equine Bourgetaine



le CSSC Karaté Full contact en démonstration



beaucoup de monde sur le stand d'AGORA



AGENDA

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

NOVEMBRE 2018



du 20 au 22 septembre 2018
Tournoi d'improvisation théâtrale
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr



Mardi 02 octobre 2018
de 16h à 20h
Collecte de sang
Espace Culturel la Traverse



Vendredi 05 octobre 2018
La Joyeuse Traversée
La Traverse à 20 ans !
Espace Culturel la Traverse



Mardi 09 octobre 2018 - 15h45
Rendez-vous Confi-Danse-Ciel
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr



Jeudi 11 octobre 2018 - 20h
"A" - Théâtre / Comédie
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr



Vendredi 12 octobre 2018 - 20h
Concert des Voix du Prieuré
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr



Jeudi 18 octobre 2018 - 20h
Les Frères Bandini
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr



Dimanche 21 octobre 2018
Grand Trail du Lac
Espace Culturel la Traverse



Lundi 22 octobre 2018 - 18h30
Célébration du Pardon
Paroisse Saint-Pierre du Lac
Eglise Saint-Laurent



Samedi 27 octobre 2018 - 17h
Broc'n Roll Circus (jeune public)
Espace Culturel la Traverse

www.wwespaceculturellatraverse.fr

Mardi 06 novembre 2018 - 19h
Conseil Municipal en Mairie
Salle Dent du Chat



Mercredi 07 novembre - 20h
Les Dames Brunes / Cabaret
Espace Culturel la Traverse
www.wwespaceculturellatraverse.fr



du 08 au 11 novembre 2018
Exposition Guerre 1914/1918
Le Prieuré



Week-end des 10 et 11 novembre
Bourse aux skis
Espace culturel la Traverse



Dimanche 11 novembre 2018
Commémoration de l'Armistice
Place du Souvenir



du 13 au 18 novembre 2018
Exposition Demarchi/Camilieri
Le Prieuré



Jeudi 15 novembre 2018 - 20h
Big Ukulélé Syndicate
Espace Culturel la Traverse
www.wwespaceculturellatraverse.fr



Mardi 20 novembre 2018
de 16h à 20h
Collecte de sang
Espace Culturel la Traverse



Jeudi 22 novembre 2018 - 20h
La première pierre - Théâtre
Espace Culturel la Traverse
www.wwespaceculturellatraverse.fr



du 23 novembre au 02 décembre
Exposition Serge Santarelli
Le Prieuré





02 décembre 2018
Boum des enfants des écoles
Espace culturel la Traverse



Mercredi 05 décembre 2018
Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Place du Souvenir



Jeudi 06 décembre 2018 - 20h
Derrière l'Ours - Théâtre
Espace Culturel la Traverse
[www. www.espaceculturellatraverse.fr](http://www.espaceculturellatraverse.fr)



Week-end des 08 et 09 décembre
14^{ème} bourse aux minéraux, fossiles, pierres précieuses et bijoux
Espace Culturel la Traverse



Mardi 11 décembre 2018 - 19h
Apéro Arts Sciences
Espace Culturel la Traverse
[www. www.espaceculturellatraverse.fr](http://www.espaceculturellatraverse.fr)



15 et 16 décembre 2018
Week-end de Noël
Le Prieuré
Espace Culturel la Traverse



Mardi 18 décembre 2018 - 19h
Conseil Municipal en Mairie
Salle Dent du Chat



Jeudi 20 décembre 2018 - 20h
Intramuros - Théâtre
Espace Culturel la Traverse
[www. www.espaceculturellatraverse.fr](http://www.espaceculturellatraverse.fr)

Une histoire bourgetaine...

La Légende du Mont du Chat

On a donné plusieurs versions de cette légende. Voici celle de Gabriel Pérouse (historien français / 1874- 1928) dans son livre « Les environs de Chambéry » :

De vieux auteurs qui se documentaient dans des romans de la Table Ronde disent que cette montagne fut jadis désolée par une bête féroce. « Le vulgaire l'appelait un chat sauvage, mais il était d'une grandeur excessive qui tirait plutôt sur le tigre ». Ce « chat » était une calamité semant la terreur, dévorant bêtes et gens au seul passage de cette montagne. Perché sur un piton rocheux, il guettait les voyageurs franchissant le col. En même temps, « Arthur, roi de Bretagne allant en Italie et passant par le pays, laissa aux pauvres villageois, sur leurs prières », deux vaillants et généreux cavaliers avec leurs compagnies, appelés l'un Bérius et l'autre Mélianus. Ces deux braves se mirent à l'affût auprès d'un piège qu'ils avaient dressé, où des agneaux avaient été placés pour attirer la bête ; l'un l'abattit à coups de flèches, l'autre le mit en pièces avec son coutelas, lui arrachant une de ses terribles dents pour la déposer sur la montagne en guise de symbole. Le roi offrit, en récompense, un champ à Bérius (champ Bérius : Chambéry) et un mont à Mélianus (Mont Mélianus : Montmélian), tandis que le nom du Chat restait à la montagne.



CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918 : APPEL À CONTRIBUTION



Une vaste étude conduite par l'association "Connaissance du Canton", vise à mieux connaître les contingents des différentes communes du canton au cours de la Guerre 1914- 1918. Parmi les conscrits des classes 1887 à 1919 (hommes nés entre 1867 et 1899), ils sont 2222 à avoir été mobilisés. Ces travaux feront l'objet d'une restitution à la population du Bourget-du-Lac au cours de l'année 2019. Votre contribution à cette étude peut être précieuse. Toute personne en possession de documents (photos, correspondance, objets) peut contacter : M. Jean Tronchon (06 78 09 67 79 ou [jean _ tronchon@yahoo.fr](mailto:jean_tronchon@yahoo.fr)).

Les documents seront numérisés et bien évidemment restitués aux familles très rapidement. Ces documents pourraient aussi servir pour l'exposition organisée au Prieuré par l'Association des Anciens Combattants, manifestation à laquelle les enfants des écoles primaires participeront.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

L'AVENIR DU BOURGET, ENSEMBLE !

Une équipe soudée autour de projets structurants

La majorité municipale a voté cette année un programme ambitieux d'investissements au service des bourgetains, contribuant sans nul doute au renforcement du rayonnement de notre commune. Les travaux de rénovation de la Cure, devenant une maison des associations, débiteront à l'automne pour se terminer courant 2019. La nouvelle base nautique (YCBL + OCBL) sera reconstruite dès l'automne et constituera un magnifique écrin, à la fois moderne et spacieux. Les travaux d'aménagement de la Croix Verte débiteront quant à eux au printemps 2019 et seront intégralement financés par GRAND LAC. Le site sera considérablement embelli et disposera notamment, d'une aire de loisirs de plus de 8000 m² derrière la plage ainsi qu'un parc paysager de plus d'un hectare.

Côté transports, les élus de la majorité n'ont pas ménagé leurs efforts pour rétablir des lignes directes à destination de Chambéry, sans changement de bus à Technolac. Ce sont en effet six allers - retours quotidiens qui sont proposés aux bourgetains à partir de la ligne C2 Yenne-Chambéry et le même nombre, à partir de la ligne 173 Belley - Chambéry. Des pourparlers sont en cours pour améliorer la desserte vers la Motte-Servolex.

LE MOT DE LA MINORITÉ

**LE BOURGET-DU-LAC, UNE PASSION COMMUNE,
UNE AMBITION POUR TOUS !**

Bel été, mais mauvais accueil pour une commune touristique !!!

Tout était réuni pour passer un bel été au Bourget du Lac, beaucoup de monde cherchait la fraîcheur de notre lac. Mais que dire du spectacle visuel et des moyens d'accès offerts aux touristes :

- un bord du lac non remis en état comme promis suite au passage de Zingaro,
- un parking à moitié obstrué et donc des voitures garées de partout,
- la mise en place d'un sens unique jusqu'à la montée de Bourdeau, mal conçu, empêchant une bonne cohabitation sécurisée entre voitures, remorques, vélos et piétons.
- des touristes arrivant en bus, venant passer quelques heures au lac et pensant que le bus les amènerait à la plage. Hélas, terminus à Technolac : mais où est le lac? Comment y aller? Aucune information, et imaginez leur tête lorsqu'on leur dit qu'il faut environ 1/2h à pied pour rejoindre le lac, sous 35°.

Notre groupe trouve enfin affligeant le comportement des membres de la minorité, qui ne se livrent à aucun débat constructif et se renferment dans une opposition stérile malgré les opportunités qui leur sont ouvertes en commissions, groupes de travail et en conseils municipaux, soit pas moins d'une vingtaine de réunions chaque année. Dernière frasque en date de la minorité : un recours administratif déposé contre le permis de construire « Orée du Lac » afin de bloquer la vente du terrain par la commune au prix de 3,2 millions d'euros et d'empêcher la construction de 200 logements, dont 60 logements sociaux. Faisant à nouveau preuve d'amateurisme, la minorité a oublié de notifier son recours dans les quinze jours au bénéficiaire du permis, rendant son recours irrecevable... La vente de l'Orée du Lac peut dorénavant intervenir, après un bien triste spectacle offert par la minorité...

Marie-Pierre FRANÇOIS, Pierre HOCHARD, Françoise CARON, Catherine CLAUICIGH, Philippe LANÇON, Laurence LOMBARDI, Franck GUISSANT, Monique GIES, Claude PARIS, Nathalie CAMINATI, Damien DEGRANGE, Claude SERET, Jacques DUGAS, Isabelle DUMOULIN, Philippe PAYOT, Marie-Hélène LE BREDONCHEL, Patrick BLANCHARD, Amélie BARRAZ, Manuel BARROSO-TOME, Dominique PARIILLON, Jean GARDIEN

La suite n'est pas réjouissante avec le projet «Croix Verte» annoncé !

Le futur projet «Croix Verte» fait la part belle à un parking pour que les gens qui viennent en voiture à la plage n'aient plus que 150 m à marcher, et à des zones humides qui couteront très cher. Il eut mieux fallu étudier un meilleur accueil en bus, à vélo ou à pied, plutôt que de dépenser de l'argent public dans un mur anti-bruit et des collines qui masqueront la vue du lac.

Le projet semble fait pour cacher le lac du Bourget, il n'est absolument pas mis en valeur, alors que c'est lui l'attraction du lieu.

Ce projet est contesté par une grande partie des élus (13), plusieurs membres de la majorité dont 2 adjoints. Cependant Mme Le Maire s'obstine et refuse tout dialogue avec la population sur son projet.

Géraldine LAPIERRE, Aurélie LECLAIR, Jacqueline TRUCHET, Nicolas MERCAT, Roland MEUNIER, Damien NOEL

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

Les prochains conseils municipaux se dérouleront à 19h00,
Salle de la Dent-du-Chat, en Mairie, les :

- Mardi 06 novembre 2018
- Mardi 18 décembre 2018



La Mairie du Bourget-du-Lac est ouverte :

- du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Les rencontres avec Madame le Maire sont sur
rendez-vous le mercredi matin
(merci de contacter le secrétariat au 04 79 26 12 01).

Donnez-nous votre avis
Ce numéro vous plaît ? Certaines infos vous manquent ?
Faites-nous part de vos retours sur :
service.communication@lebourgetdulac.fr

Retrouvez également toute l'actualité du Bourget-du-Lac en direct sur :
www.lebourgetdulac.fr et [facebook@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac)

BOURGET RÉTRO

Chaque mois sur la page facebook de la ville
du Bourget-du-Lac (@lebourgetdulac),
vous êtes toujours aussi nombreux à
apprécier la rubrique "Bourget rétro"
présentant les photos et autres documents
anciens concernant notre commune.



Si vous disposez chez vous de cartes postales ou photos
"d'un autre siècle" et que vous souhaitez en faire profiter
le plus grand nombre, n'hésitez pas à contacter le service
communication de la Mairie afin que nous puissions les
diffuser le plus largement possible. Un grand merci d'avance !

☎ 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr



MAIRIE DU BOURGET-DU-LAC



7 rue des écoles
73370 Le Bourget-du-Lac



04.79.26.12.12



mairie@lebourgetdulac.fr

www.lebourgetdulac.fr
[@lebourgetdulac](https://www.facebook.com/lebourgetdulac)



Facebook@lebourgetdulac